

## JUGEMENT CONSTATANT L'ETAT DE LA PROCEDURE

Liquidation judiciaire

M. CHARBONNIER Jonathan  
31 Rte De Boyentran  
33340 ST GERMAIN D ESTEUIL

Liquidateur : SCP SILVESTRI-BAUJET

Greffe n°2019J00513  
Rôle n° 2019L01775

L'affaire a été entendue en audience publique le 11 Mai 2021 par Alain ABADI, juge chargé d'instruire l'affaire, conformément aux dispositions de l'article 871 du code de procédure civile, qui a fait rapport au Tribunal dans son délibéré.

Le TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX a rendu le jugement suivant auquel ont participé :

Alain ABADI, juge remplissant les fonctions de Président de Chambre  
Ghislaine DAUREL-HEYDENREICH, Karen OLIVIER, juges  
Assistés de Julie GASCHARD, Greffier assermenté,

Vu les articles L 643-9 et R 643-17 du Code de Commerce ; vu le rapport du liquidateur,

Le Tribunal de céans a prononcé la liquidation judiciaire de M. CHARBONNIER Jonathan et fixé à deux ans le délai dans lequel le Tribunal devra examiner la clôture de la liquidation judiciaire,

Le débiteur a été dûment convoqué par acte extra judiciaire pour l'audience du 11 mai 2021 ;

M. CHARBONNIER Jonathan ne s'est pas présentée ;

Le liquidateur indique que les opérations de liquidation judiciaire ne sont pas clôturées en raison d'une réalisation en cours d'un actif immobilier en indivision ; et estime qu'un délai supplémentaire est nécessaire,

### PAR CES MOTIFS

LE TRIBUNAL :

Vu le rapport de Monsieur le juge commissaire,

Après avoir entendu le liquidateur en son rapport,

Constata que les opérations de la liquidation judiciaire de M. CHARBONNIER Jonathan ne sont pas clôturées,

En application des dispositions de l'article L 643-9 du Code du Commerce fixe à deux ans le nouveau délai dans lequel le Tribunal devra examiner la clôture de la liquidation judiciaire et renvoie l'affaire à l'audience de clôture du 09 mai 2023

Fait et prononcé en audience publique du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, Palais de la Bourse, le 18 mai 2021